

Image not found or type unknown



Quelles sont mes obligations en temps que belge

Par **nanou**, le **17/11/2009** à **15:23**

Bonjour,
Mon mari et moi habitons chez ma fille et mon beau fils à Margny-lescompiègne depuis le 16 octobre de cette année.
Doit on obligatoirement s'inscrire à l'ambassade ou au consulat belge; nous nous sommes fait radiés de la Belgique depuis (si je me souviens bien), depuis la mi octobre.
Merci d'avance pour votre réponse.